

Pilier 1 « Connaitre et valoriser la biodiversité »

Réunion annuelle du Groupe Projet

Mardi 24 novembre 2020 - visio conférence

Inscrits

| Prénom | Nom | Organisme |
|-----------|-------------|--|
| Thierry | Alignan | Communauté de Communes du Grand Pic St Loup |
| Yannick | Barascud | PNR Pyrénées Ariégeoises |
| Jean-Yves | Barnagaud | CEFE |
| Antoine | Beceaux | Fédération des chasseurs d'Occitanie |
| Mathilde | Béguin | Nature en Occitanie |
| Aurélié | Belvèze | ADASEA du Gers |
| Laurence | Berasategui | Toulouse Métropole |
| Jeannine | Bourrely | CRPF Occitanie |
| Emilie | Bres | Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles |
| Olivia | Bruneau | Université Paul Sabatier Toulouse 3 |
| Eric | Bruno | DREAL Occitanie |
| Jérôme | Bussière | PNR des Grands Causses |
| Pierre | Campton | Association MRM |
| Marc | Cheylan | CSRPN |
| Laurent | Cournault | Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc |
| Cécile | Dassonville | DREAL |
| Guilhem | De Barros | Conservatoire Botanique National Méditerranéen |

| | | |
|----------|--------------|--|
| Léa | Duart | Cepralmar |
| Magali | Gerino | Université Toulouse 3 |
| Franck | Gilbert | CNRS-INEE DiPEE Occitanie Ouest |
| Georges | Gonzalez | CEFS-INRAE |
| Elodie | Hamdi | CBN PMP |
| Laure | Jacob | Parc Naturel Régional des Grands Causses |
| Laure | Jacob | Parc Naturel Régional des Grands Causses |
| Stéphane | Jaulin | OPIE |
| Manon | Kreber | Région Occitanie |
| Ambroise | Martin-Chave | AGROOF pour l'AFACH Occitanie |
| James | Molina | CBN Med |
| Angèle | Mouinie | Syndicat de SCoT Vallée de l'Ariège |
| Laurent | Pelozuelo | OPIE-MP / Université Paul Sabatier |
| Laurent | Pelozuelo | Université Paul Sabatier / OPIE-MP |
| Cyrille | Sabran | Centre Ornthologique du Gard |
| Eric | Sourp | Parc National des Pyrénées |
| Adèle | Vantorhoudt | Afahc Occitanie |
| Sandrine | Vaz | Ifremer |
| Christel | Vignau | Tela Botanica |
| Yann | Voté | ANA - CEN Ariège |

Synthèse des échanges

En préambule, l'ARB Occitanie a rappelé le contexte et le fonctionnement de l'ORB au sein de l'agence avant de présenter les actions réalisées en 2020 et discuter de la feuille de route 2021.

L'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB) est piloté par l'ARB Occitanie au titre de son pilier « Connaître et valoriser la biodiversité » qui constitue une des missions portées par l'ARB organisées sous la forme de Groupe Projet (GP).

1. Bilan du fonctionnement et des actions 2020

1.1 Bilan du fonctionnement de l'ORB

Le Groupe Projet « Connaître et valoriser la biodiversité » rassemble tous les acteurs qui souhaitent participer aux travaux de l'observatoire. Il a pour mission de proposer des questions évaluatives et des thématiques de travail. Enfin il valide la feuille de route de l'ORB.

Au sein de cette instance, le bureau représente l'organe opérationnel. Il a pour rôle de synthétiser les idées du Groupe Projet et de définir la feuille de route.

Enfin des groupes de travail peuvent être créés en fonction des besoins dans le but de réaliser et mettre à disposition des indicateurs sur la biodiversité.

Le fonctionnement de l'ORB a été formalisé à travers une charte. Les acteurs souhaitant participer aux travaux de l'ORB sont invités à adhérer à la charte de fonctionnement. Actuellement la charte a été signée par 2 structures et deux autres sont en cours d'adhésion.

1.2 Bilan des actions menées en 2020

▪ Avancement des indicateurs

Actuellement l'ORB ne compte qu'un seul groupe de travail (GT) intitulé « Les chiffres clés de la biodiversité » dont l'objectif est de donner une vision globale et un état des lieux de la biodiversité à l'échelle de la région. Créé fin 2019, ce groupe de travail rassemble 14 structures volontaires pour participer à l'élaboration d'indicateurs.

Le groupe de travail a établi dans un premier temps la liste des questions évaluatives. Ces questions permettent d'identifier les indicateurs capables d'apporter un éclairage sur l'état de santé de la biodiversité. Ces indicateurs sont ensuite construits sur le modèle Etat- Pression-Réponse.

Une cinquantaine d'indicateurs ont ainsi pu être identifiés.

Sur cette base de travail, l'ARB a effectué une première sélection afin de vérifier l'accessibilité des données et la faisabilité des indicateurs. Les données sont collectées à partir des différentes plateformes en open data. En ce qui concerne les données de faune et de flore, le SINP régional constitue la seule porte d'entrée. Cette plateforme de centralisation de la donnée naturaliste est gérée par la DREAL Occitanie. L'analyse des indicateurs s'appuie sur le recours à des experts (les animateurs de pôles SINP pour les données faune et flore).

Lorsque des indicateurs existent déjà, l'ORB se rapproche alors des acteurs producteurs pour envisager une valorisation de ces données.

Enfin chaque indicateur est mis en forme à travers une fiche qui contient l'ensemble des éléments relatifs à sa construction.

Indicateurs de Pression

En 2020, 6 indicateurs de pression ont été calculés et 4 font l'objet d'une fiche Indicateur soumise à validation auprès du GT :

- principal milieu détruit par artificialisation (fiche réalisée)
- évolution de la population
- évolution des surfaces incendiées (fiche réalisée)
- fragmentation des cours d'eau
- évolution de l'état des masses d'eau superficielles (fiche réalisée)
- évolution des petits cours d'eau asséchés en été (fiche réalisée)

Certains participants regrettent que l'indicateur « principal milieu détruit par artificialisation » ne prenne pas en compte les différents types d'artificialisation (urbanisation, agriculture, friches industrielles, ...). Cette distinction permettra de discerner différents degrés d'artificialisation et d'affiner l'analyse. Ils proposent de compléter l'indicateur dans ce sens, sous réserve d'avoir la donnée disponible à l'échelle du territoire régional.

Indicateurs de réponse

4 indicateurs de réponse ont été calculés et un d'entre eux a fait l'objet d'une fiche indicateur soumise à validation auprès du GT :

- effort de conservation des secteurs de nature remarquables (fiche réalisée)
- évolution des aires protégées en Occitanie
- évolution du nombre de données SINP
- évolution du nombre de structures adhérentes au SINP

Indicateurs d'état

Actuellement un indicateur relatif à l'évolution des milieux naturels a été élaboré : évolution de l'occupation du sol. Il fait l'objet d'une fiche indicateur soumise à validation.

Les indicateurs liés aux données faune et flore sont en cours d'élaboration avec l'appui des animateurs de pôle SINP. Ils ont fait l'objet de concertation afin d'établir plusieurs descripteurs liés à la diversité spécifique, à la répartition des espèces, à l'état du peuplement des espèces patrimoniales... Il est ainsi prévu de réaliser un état des lieux pour chaque pôle taxonomique : poissons, amphibiens, reptiles, invertébrés, mammifères, oiseaux, flore.

Le statut des espèces menacées ne pourra pas être établi sur la base des listes rouges régionales, car seules deux listes rouges sont pour le moment disponibles à l'échelle du territoire d'Occitanie (LRR Rhopalocères, LRR Odonates). D'autres listes rouges sont prévues en 2021 (Oiseaux) et 2022 (Poissons). A ce stade l'ORB compte s'appuyer sur le document « Hiérarchisation des espèces », élaboré par la DREAL Occitanie et réactualisé en 2019.

Les participants souhaitent que l'ORB puisse élaborer de la même manière que pour les espèces, des indicateurs sur les milieux naturels.

Il est également souligné la nécessité qu'un indicateur sur les lacunes en termes de connaissance sur la biodiversité puisse être élaboré. Cet indicateur pourrait être mis en lien avec la stratégie d'amélioration des connaissances qui doit être établie à l'échelle de l'Occitanie.

Les participants posent également la question de la période temporelle à prendre en compte pour analyser l'évolution de certains indicateurs.

Pour les indicateurs issus de l'Observatoire National de la Biodiversité, déclinés en région, les périodes sont identiques à celles des indicateurs nationaux. Il s'agit bien souvent, de périodes sur lesquelles les données existent et sont accessibles. En ce qui concerne les indicateurs sur la faune et la flore, les périodes prises en compte dépendent d'une part des données que nous avons à disposition via le SINP, mais également des discussions et échanges avec les experts.

▪ Publications de l'ORB

L'ARB a souhaité réaliser une publication sur la base des informations présentes dans le diagnostic de la Stratégie régionale pour la Biodiversité. L'objectif de cette brochure de donner une vision d'ensemble de la biodiversité à l'échelle Occitanie, à travers une entrée par grands types de milieux. Ce document de 16 pages présentera ainsi les liens milieux/espèces tout en soulignant les pressions actuelles auxquelles ils doivent faire face. Un outil de communication plus synthétique est également prévu sous la forme d'un poster reprenant les principaux éléments de la brochure.

Initialement prévus pour la fin de l'année, il a été jugé plus judicieux de faire paraître ces documents début 2021, dans un contexte, nous l'espérons plus favorable.

Les fiches indicateur produites seront mises à disposition via le site internet de l'ARB d'ici la fin de l'année, dès qu'elles seront validées par le GT. Chaque fiche fera l'objet d'une mise en forme graphique et détaillera tous les éléments qui ont permis le calcul de l'indicateur.

Les participants posent la question des cibles pour ces fiches indicateur. Les fiches actuellement proposées sont exhaustives et assez longues mais il est prévu de les décliner pour le grand public et les élus afin de proposer des informations accessibles.

2. Feuille de route et budget pour 2021

2.1 Fonctionnement de l'ORB

▪ Groupe Projet

L'ARB souhaite élargir la gouvernance de l'ORB aux utilisateurs des indicateurs ainsi qu'aux cibles potentielles, notamment les collectivités territoriales. Pour cela elle propose d'inviter les collectivités reconnues TEN et lauréates de l'appel à projet Atlas de la Biodiversité Communale, ainsi que toutes les structures adhérentes au SINP.

En 2021, il est prévu que l'ARB communique davantage auprès du GP « Connaitre et valoriser la biodiversité » afin de tenir au courant les membres de l'avancée des indicateurs et des actualités de l'ORB. Pour cela plusieurs flash Info seront envoyés au cours de l'année en fonction des besoins.

- **Groupes de travail**

Dans le cadre des travaux des groupes thématiques, il est prévu de mettre en place une convention pluri partenariale afin de proposer un dédommagement du temps de travail aux participants.

L'accompagnement par les experts relatif à l'analyse et l'interprétation des résultats, est formalisé à travers une prestation.

2.2 Programme d'actions de l'ORB

- **Groupe de travail « les chiffres clés de la biodiversité »**

Pour 2021, l'ORB prévoit de poursuivre et consolider les travaux sur les descripteurs faune/flore mais également de continuer à construire les indicateurs identifiés par le groupe de travail mais qui n'ont pas pu être élaborés en 2020.

Le début d'année verra la finalisation et la diffusion de la brochure sur l'état de la biodiversité en Occitanie.

- **Groupe de travail « Milieux marins »**

L'objectif est d'engager un travail sur des indicateurs liées à la biodiversité marine avec le concours des acteurs du monde marin. Des premiers contacts ont été établis avec le pôle MARBEC ou encore l'IFREMER mais méritent d'être approfondis afin d'apporter une vision complète de l'état de la biodiversité marine. L'objectif de ce groupe de travail sera d'identifier les questions évaluatives nécessaires aux choix d'indicateurs.

- **Thématique « Vieilles forêts »**

La thématique des vieilles forêts est un sujet sur lequel le CA de l'ARB ainsi que le COMOR souhaitent que l'ORB puisse travailler. De nombreux projets sur le territoire en rapport avec cette thématique ont déjà été conduits ou se poursuivent, et de nouveaux voient le jour. Il paraît donc important pour l'observatoire de suivre ces projets afin de proposer des indicateurs sur la thématique.

- **Accompagnement et articulation avec les observatoires territoriaux**

Plusieurs demandes ont été faites à l'ORB pour décliner des indicateurs à l'échelle territoriale. Cette attente est notamment remontée lors du dernier COMOR. Quelques collectivités se sont d'ores et déjà rapprochées de l'ORB pour commencer à réfléchir à un jeu d'indicateur.

A l'échelle nationale, le besoin d'articulation entre des indicateurs régionaux et territoriaux est également prégnant. Lors de la dernière réunion du réseau national des observatoires de biodiversité, plusieurs ORB ont émis le souhait de monter un groupe de travail sur la thématique.

Certains participants sont intéressés par le sujet, car cela fait écho avec leurs besoins, notamment pour les parcs naturels régionaux. Toutefois il faudra bien veiller aux types d'indicateurs à décliner certains ne se prêtant pas à l'exercice : changement climatique (échelle supra nationale), milieu marin (échelle Golf du Lion). Pour les PNR l'enjeu est de décliner les espèces et les milieux à enjeu pour lesquels la région a une forte responsabilité et de se resituer dans le contexte régional. Toutefois la question de la pertinence des échelles se pose : échelle régionale, échelle des domaines biogéographiques ?

Les travaux sur la révision des ZNIEFF apporteront des éléments de réponse pour aider les territoires à identifier la biodiversité à enjeu.

Actuellement les données versées au SINP font très peu l'objet de protocoles standardisés. Il est donc nécessaire de développer davantage les données standardisées pour assurer la mise en place d'indicateurs robustes. Par ailleurs, il sera nécessaire de faire appel à la recherche voire à des statisticiens, pour établir les protocoles et analyser les données collectées.

Les données opportunistes peuvent permettre de répondre à d'autres questions et notamment quel type de protocoles à mettre en place pour être en mesure d'élaborer un indicateur fiable et pérenne. Au bout de quelques années, il sera alors possible d'obtenir des tendances.

Tous les indicateurs ne sont cependant pas destinés au même type de public ni au même usage. Certains indicateurs sont destinés à une communication grand public ou en direction des élus afin de favoriser une prise de conscience des enjeux de biodiversité. D'autres indicateurs, notamment issus de données protocolées ont un usage scientifique, et peuvent davantage intéresser les professionnels comme les aménageurs ou les services instructeurs.

Pour certains participants, les besoins en données pour la construction d'indicateurs liés à la connaissance et ceux pour la construction d'indicateurs relatifs à la conservation de la biodiversité peuvent tout à fait se rejoindre.

L'ORB ne paraît pas encore suffisamment connu par les chercheurs, un lien est à développer même s'il ne faut pas en attendre trop car ces derniers manquent souvent de temps pour s'investir. Leur appui serait très appréciable notamment pour aider à poser les questions évaluatives. Les méthodologies employées par la recherche sont différentes mais elles visent les mêmes objectifs (évaluer l'état, évaluer les politiques publiques). Les difficultés proviennent donc de la nécessaire clarification des objectifs, des résultats recherchés, du type de public ou encore des usages.

Au sein de l'ARB, se tient un groupe de travail visant à établir un lien plus étroit avec la recherche dans le but de renforcer la visibilité des travaux de la recherche par le prisme de l'ARB et en retour de faire connaître les projets menés par l'ARB dans le cadre de ses trois piliers d'actions.

Certains participants se questionnent sur la pertinence de mettre en place un indicateur sur la perception de la biodiversité par le grand public. Il s'agirait d'un moyen pour évaluer l'impact des indicateurs, et vérifier si les cibles sont bien atteintes. L'ORB n'a pas encore prévu de lancer de travaux en ce sens car il s'agit dans un premier temps d'établir un premier état de la biodiversité,

mais cela pourrait être envisagé à moyen terme. Le sondage pourrait être élaboré sur la base d'autres sondages sur la thématique réalisée en ligne.

2.3 Budget 2021

L'ORB dispose pour 2021 d'un budget prévisionnel de 22 150 euros dont environ les $\frac{3}{4}$ sont dédiés à la production des indicateurs.

Les moyens humains alloués par l'ARB à l'observatoire sont estimés pour 2021 à 0,8 ETP, répartis sur 2 agents.

3. Renouvellement des membres du bureau

La charte de fonctionnement de l'ORB prévoit de renouveler annuellement la composition du bureau et ainsi offrir la possibilité à l'ensemble des membres du groupe projet de participer aux choix stratégiques.

Il est laissé jusqu'au 15 décembre aux membres du groupe projet pour faire connaître leur candidature. Pour rappel, le bureau compte actuellement 7 membres qui se réunissent 3 fois par an.

Il est demandé à l'ORB que les réunions de bureau soient prévues longtemps à l'avance afin de permettre aux membres de s'organiser. Il est également demandé que les membres du bureau représentent les différents types d'acteurs membres du groupe projet (associations naturalistes, chercheurs, collectivités, ...).

Les participants sont également invités à adhérer à la charte de fonctionnement de l'ORB afin de signifier leur implication dans la démarche mais également de faciliter leur implication dans les groupes de travail.